

À destination des Internes de Médecine Générale

Pierre-Antoine MOINARD,
Président

Objet :
Projet de Loi de Santé
Pièce jointe :
Sommaire didactique

Lyon, le 15 janvier 2015

Chers internes,

Vous souhaitez lire tout ou partie du **projet de Loi de Santé** et vous forger votre opinion mais vous ne vous y retrouvez pas dans les 408 pages que comporte le document ?

L'ISNAR-IMG vous en propose aujourd'hui un sommaire didactique !

Le projet de Loi n° 2302 relatif à la Santé¹ est accessible en ligne sur le site internet de l'Assemblée Nationale² et se compose de trois parties :

- L'exposé des motifs, qui comme son nom l'indique, explicite l'intention de chaque article du projet de Loi de Santé (pages 3 à 60) ;
- Le projet de Loi de Santé en lui-même (pages 61 à 173) ;
- L'étude d'impact fournie par le Ministère de la Santé après consultations obligatoires des différentes instances compétentes (pages 175 à 406).

Dans cette étude d'impact, sont détaillés pour chaque chapitre du projet de Loi :

- Le diagnostic initial ;
- Les objectifs de la réforme ;
- Les dispositifs retenus ;
- L'impact (économique, social, juridique, etc.) de la Loi à proprement parler.

C'est ici notamment que vous trouverez l'étude d'impact relative à la généralisation du tiers-payant prévue par l'article 18 du projet de Loi de Santé dans le cadre du chapitre dédié à la lutte contre les barrières financières à l'accès aux soins (à partir de la page 248).

Nous espérons que cet outil vous permettra d'y voir plus clair et de cibler plus précisément les articles du projet de Loi dont vous avez entendu parler ou qui vous intéressent.

Nous avons pris la liberté de surligner les articles qui concernent directement l'organisation du futur système de santé français ou qui sont le plus sujet à débat.

Votre avis nous est précieux en vue du Conseil d'Administration qui aura lieu immédiatement après le Congrès, les samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 2015.

N'hésitez pas à vous tourner vers votre structure locale représentative des internes de médecine générale³ pour lui faire part de votre opinion afin qu'elle puisse porter votre voix lors de ce Conseil d'Administration !

Pour le Bureau de l'ISNAR-IMG,

Pierre-Antoine MOINARD, Président.

¹ <http://www.assemblee-nationale.fr/14/projets/pl2302.asp>

² <http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/sante.asp>

³ <http://www.isnar-img.com/content/villes-de-france>



PROJET DE LOI DE SANTE – SOMMAIRE DIDACTIQUE

	Exposé des motifs	Projet de loi	Etude d'impact
<u>TITRE LIMINAIRE – RASSEMBLER LES ACTEURS DE LA SANTÉ AUTOUR D'UNE STRATÉGIE PARTAGÉE</u>			
Article 1 : cadre général de la politique de santé	5	61	189
<u>TITRE I - RENFORCER LA PREVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTE</u>			
<ul style="list-style-type: none"> • CHAPITRE I : SOUTENIR LES JEUNES POUR L'ÉGALITE DES CHANCES EN SANTÉ 			
Article 2 : actions de promotion de la santé en milieu scolaire	8	64	194
Article 3 : conditions d'accès à la contraception d'urgence	8	65	-
Article 4 : moyens de lutte contre l'alcoolisation massive	9	65	-
Article 5 : information nutritionnelle synthétique	9	66	-
<ul style="list-style-type: none"> • CHAPITRE II : SOUTENIR LES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL 			
Article 6 : passerelle vers la spécialité médecine du travail et statut de collaborateur médecin	11	67	207
<ul style="list-style-type: none"> • CHAPITRE III: SOUTENIR ET VALORISER LES INITIATIVES DES ACTEURS POUR FACILITER L'ACCÈS DE CHACUN À LA PREVENTION ET A LA PROMOTION DE LA SANTÉ 			
Article 7 : tests rapides d'orientations diagnostique (TROD)	12	67	210
Article 8 : politique de réduction des risques auprès des usagers de drogues	13	68	-
Article 9 : expérimentation de salles de consommation à moindre risque (SCMR)	13	69	-
<ul style="list-style-type: none"> • CHAPITRE IV : INFORMER ET PROTÉGER LES POPULATIONS FACE AUX RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT 			
Article 10 : impacts sanitaires de la pollution de l'air	14	71	222
Article 11 : lutte contre les risques liés à l'amiante	14	71	-

	Exposé des motifs	Projet de loi	Etude d'impact
TITRE II - FACILITER AU QUOTIDIEN LES PARCOURS DE SANTÉ			
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE I : CRÉER UN SERVICE TERRITORIAL DE SANTÉ AU PUBLIC 			
Article 12 : service territorial de santé au public (STSP)	16	73	228
Article 13 : organisation territoriale de la santé mentale	17	76	-
Article 14 : service d'appui à la coordination des parcours complexes	18	79	-
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE II : FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DE PREMIER RECOURS 			
Article 15 : lisibilité de la régulation médicale de la permanence des soins ambulatoires (PDSA)	19	80	243
Article 16 : médecin traitant pour les enfants de moins de 16 ans	19	80	-
Article 17 : négociations conventionnelles relatives aux centres de santé	20	81	-
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE III : LUTTER CONTRE LES BARRIÈRES FINANCIÈRES À L'ACCÈS AUX SOINS 			
Article 18 : généralisation du tiers payant pour les consultations de ville	21	82	248
Article 19 : observatoire ordinal des pratiques de refus de soins	22	83	-
Article 20 : encadrement des tarifs optiques et dentaires pour les bénéficiaires de l'ACS ⁴	22	84	-
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE IV : MIEUX INFORMER, MIEUX ACCOMPAGNER LES USAGERS DANS LEUR PARCOURS DE SANTÉ 			
Article 21 : plateforme de service public d'information en santé	23	85	262
Article 22 : dispositifs d'accompagnement des patients	24	85	-
Article 23 : dispositif d'information du patient sur les coûts de son hospitalisation	24	87	-
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE V : RENFORCER LES OUTILS PROPOSÉS AUX PROFESSIONNELS POUR LEUR PERMETTRE D'ASSURER LA COORDINATION DU PARCOURS DE LEUR PATIENT 			
Article 24 : lettre de liaison entre les services de soins en ville et à l'hôpital	25	87	270
Article 25 : dossier médical partagé (DMP)	25	88	-

⁴ Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé

	Exposé des motifs	Projet de loi	Etude d'impact
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE VI : ANCRER L'HÔPITAL DANS SON TERRITOIRE 			
Article 26 : définition du service public hospitalier (SPH)	26	93	279
Article 27 : obligation d'adhésion à un groupement hospitalier de territoire (GHT)	27	101	-
TITRE III - INNOVER POUR GARANTIR LA PÉRENNITÉ DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ			
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE I: INNOVER EN MATIÈRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS 			
Article 28 : contenu de l'obligation de développement professionnel continu (DPC)	29	106	292
Article 29 : terrains de stage ambulatoires pour les étudiants paramédicaux	29	107	-
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE II : INNOVER POUR PRÉPARER LES MÉTIERS DE DEMAIN 			
Article 30 : exercice en pratique avancée, infirmier clinicien	29	108	295
Article 31 : autorisation de pratique de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) par les sages-femmes	30	109	-
Article 32 : participation des pharmaciens à la mise en œuvre de la politique vaccinale	31	111	-
Article 33 : prescription de substituts nicotiques par les médecins du travail, infirmiers et sages-femmes	31	112	-
Article 34 : limitation du recours à l'intérim médical, praticien hospitalier remplaçant	32	112	-
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE III : INNOVER POUR LA QUALITÉ DES PRATIQUES, LE BON USAGE DU MÉDICAMENT ET LA SÉCURITÉ DES SOINS 			
Article 35 : guides diagnostiques et thérapeutiques par la Haute autorité de santé (HAS)	32	114	312
Article 36 : moyens de lutte contre les ruptures d'approvisionnement de produits de santé	33	114	-
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE IV : DÉVELOPPER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN SANTÉ AU SERVICE DES MALADES 			
Article 37 : cadre des recherches cliniques industrielles au sein des établissements de santé	34	117	319

	Exposé des motifs	Projet de loi	Etude d'impact
TITRE IV - RENFORCER L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA DÉMOCRATIE SANITAIRE			
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE I: RENFORCER L'ANIMATION TERRITORIALE CONDUITE PAR LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ 			
Article 38 : définition du projet régional de santé (PRS)	35	118	322
Article 39 : renforcement des dispositifs d'alerte sanitaire	37	126	-
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE II: RENFORCER L'ALIGNEMENT STRATÉGIQUE ENTRE L'ÉTAT ET L'ASSURANCE MALADIE 			
Article 40 : cadre stratégique de la gestion du risque	38	127	334
Article 41 : cadrage et régionalisation des négociations conventionnelles	38	129	-
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE III : RÉFORMER LE SYSTÈME D'AGENCES SANITAIRES 			
Article 42 : Institut national de prévention, de veille et d'intervention en santé publique	39	130	340
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE IV : ASSOCIER LES USAGERS A L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DE SANTÉ ET RENFORCER LES DROITS 			
Article 43 : représentation des usagers dans les organes de gouvernance	41	135	344
Article 44 : commission des usagers	42	136	-
Article 45 : fondements d'une action de groupe en santé	42	137	-
Article 46 : accès au dossier médical d'une personne décédée	44	143	-
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE V : CRÉER LES CONDITIONS D'UN ACCÈS OUVERT AUX DONNÉES DE SANTÉ 			
Article 47 : dispositif d'accès aux données de santé	44	144	355
<ul style="list-style-type: none"> CHAPITRE VI : RENFORCER LE DIALOGUE SOCIAL 			
Article 48 : instance nationale consultative des personnels médicaux et pharmaceutiques	46	157	374
Article 49 : gouvernance hospitalière	47	159	-

	Exposé des motifs	Projet de loi	Etude d'impact
<u>TITRE V - MESURES DE SIMPLIFICATION ET D'HARMONISATION</u>			
Article 50 : groupements de coopération sanitaires	48	163	381
Article 51 : simplification et harmonisation du droit	51	164	383
Article 52 : thanatopracteurs, encadrement des soins de conservation	57	167	389
Article 53 : droit européen et international	57	167	391
Article 54 : conformité avec la convention du travail maritime	59	171	399
Article 55 : le service de santé des armées et l'institution nationale des invalides	59	171	401
Article 56 : outre-mer	60	172	404
Article 57 : coordination	60	173	406